

17 octobre 2022

Déplacement du SADJAV à la MJD de Woippy en Moselle (57)

Le 03 octobre 2022, le bureau de l'accès au droit et de la médiation (BADM) du service de l'accès au droit et à la justice et de l'aide aux victimes (SADJAV) a assisté à la visite de réception du chantier de restructuration de cette maison de justice et du droit (MJD).

Quatre MJD sont implantées en Moselle dont celle de Woippy située à quelques kilomètres de Metz et créée il y a plus de 20 ans au cœur d'un quartier prioritaire politique de la ville. D'importants travaux ont eu lieu à la MJD de Woippy au cours de l'été 2022, ils ont permis de restructurer les locaux afin d'offrir de meilleures conditions d'accueil du public et d'améliorer également les conditions de travail du personnel permanent et des intervenants de cette MJD. Ces travaux ont été financés à titre principal par la société d'HLM Vivest en sa qualité de propriétaire des locaux et à titre complémentaire par la mairie de Woippy et par le SADJAV.



Virginie Thomas, coordinatrice du CDAD de la Moselle et Claude Chevalier, MDPAAD, devant la MJD de Woippy,

L'évènement organisé à cette occasion a réuni beaucoup de monde. Outre le maire de Woippy et le directeur général de la société Vivest, l'institution judiciaire était également présente en la personne du premier président de la cour d'appel de Metz, des magistrats délégués à la politique associative et à l'accès au droit (MDPAAD) de cette cour, des chefs du tribunal judiciaire de Metz, de la coordinatrice du conseil départemental de l'accès au droit (CDAD) de la Moselle et de la greffière de la MJD de Woippy. De nombreux intervenants et leurs représentants avaient également fait le déplacement, dont le bâtonnier du barreau de Metz.



Plaque apposée près de l'accueil de la MJD,

Cette cérémonie a débuté par une présentation à la presse locale et à l'ensemble des personnes présentes, de l'expérimentation à venir à la MJD de Woippy et également à celle de Faulquemont, de permanences destinées aux entreprises en difficulté et aux créateurs d'entreprise. Ce projet porté et financé par le CDAD de la Moselle s'est inspiré des point-justice économique ouverts dans certains territoires et mis en lumière par le BADM par la publication de fiches « bonne pratique ». Plusieurs acteurs sont associés à ce projet : le barreau de Metz, l'association 60 000 rebonds, l'antenne mosellane de la Banque de France et la chambre commerciale du tribunal judiciaire de Metz. Le maire de Woippy, le président du tribunal judiciaire de Metz ainsi que le président de l'association 60 000 rebonds ont pris la parole afin de présenter ce nouveau dispositif. Des permanences de 60 000 rebonds seront organisées prochainement dans les deux MJD pilotes, elles seront assurées à la fois par un juriste et par un chef

d'entreprise bénévole. Puis à l'issue de ces permanences, les usagers pourront si besoin, être orientés vers un avocat spécialisé en droit économique.

Plusieurs discours ont ensuite été prononcés par le maire de Woippy, le président du tribunal judiciaire de Metz, l'adjointe à la cheffe du bureau de l'accès au droit et de la médiation du SADJAV, et le directeur général de la société Vivest. L'ensemble de ces interventions ont salué le bon fonctionnement de cette MJD et la qualité des travaux réalisés. Le rôle de cette MJD est fondamental au sein de ce quartier, il s'agit d'un lieu assurant chaque jour un lien important entre les habitants et l'institution judiciaire. Le directeur général de la société Vivest a ainsi souligné que la rénovation de cette structure judiciaire de proximité était essentielle afin de préserver la cohésion sociale au sein de ce quartier. La MJD de Woippy a rouvert au public le 12 septembre 2022 après plusieurs semaines de travaux qui ont permis un réaménagement de l'espace et une rénovation complète de la MJD.

Pour conclure ce bel événement, un ruban a été coupé dans le hall de la MJD à proximité d'une plaque apposée pour l'occasion.



De gauche à droite, Jean-Pierre Raynaud, directeur général de la SA d'HLM Vivest, Cédric Gouth, maire de Woippy, Astrid Cordier, greffière de la MJD de Woippy, Anissa Jabri, adjointe à la cheffe du bureau de l'accès au droit et de la médiation, Pierre Wagner, président du tribunal judiciaire de Metz et Antoine Fittante, bâtonnier du barreau de Metz.

Le SADJAV remercie et félicite l'ensemble des acteurs locaux pour cette très belle rénovation de MJD.